

Lac-à-Beauce en nouvelles

Printemps 2010

www.aprlacabeauce.com

numéro 9



Une distribution d'arbustes, de vignes et d'arbres aura lieu ce printemps. Tous les propriétaires riverains membres de l'Association auront droit gratuitement à des vignes ou des arbustes adaptés à la bande riveraine; d'une valeur de 15 \$.

Tous pourront aussi acheter ces végétaux. De plus, des arbres seront distribués gratuitement à tous.

Surveillez le prochain *Lac-à-Beauce en nouvelles*.

Assemblée générale annuelle

Afin de réunir le plus de personnes possibles, l'assemblée aura lieu le samedi 3 juillet à 10 heures. Une invitation particulière est faite aux propriétaires ne résidant pas à La Tuque. Nous vous attendons en grand nombre, une association dynamique est une police d'assurance pour la santé de notre lac. À vos agendas!!!!

Au plaisir de vous y rencontrer. Votre conseil d'administration



Votre conseil d'administration, lors de sa réunion du 20 avril, s'est donné les objectifs particuliers suivants :

- ☑ Suivre les décisions de la dernière assemblée générale annuelle ;
- ☑ Augmenter le nombre de membres ;
- ☑ Sensibiliser les principaux intervenants au problème de l'apport de matières solides dans le lac ;
- ☑ Distribuer des arbustes, des vignes et des arbres aux propriétaires riverains ;
- ☑ Poursuivre les démarches auprès de la Ville concernant l'amélioration des chemins municipaux;
- ☑ Créer un intérêt accru des propriétaires face à l'association.

Dégel du lac, un record égalé

La date où le lac a «calé » est le 12 avril, la même date qu'en 1945

Avez-vous gagné votre pari???

Une nouvelle année, retour de ma cotisation

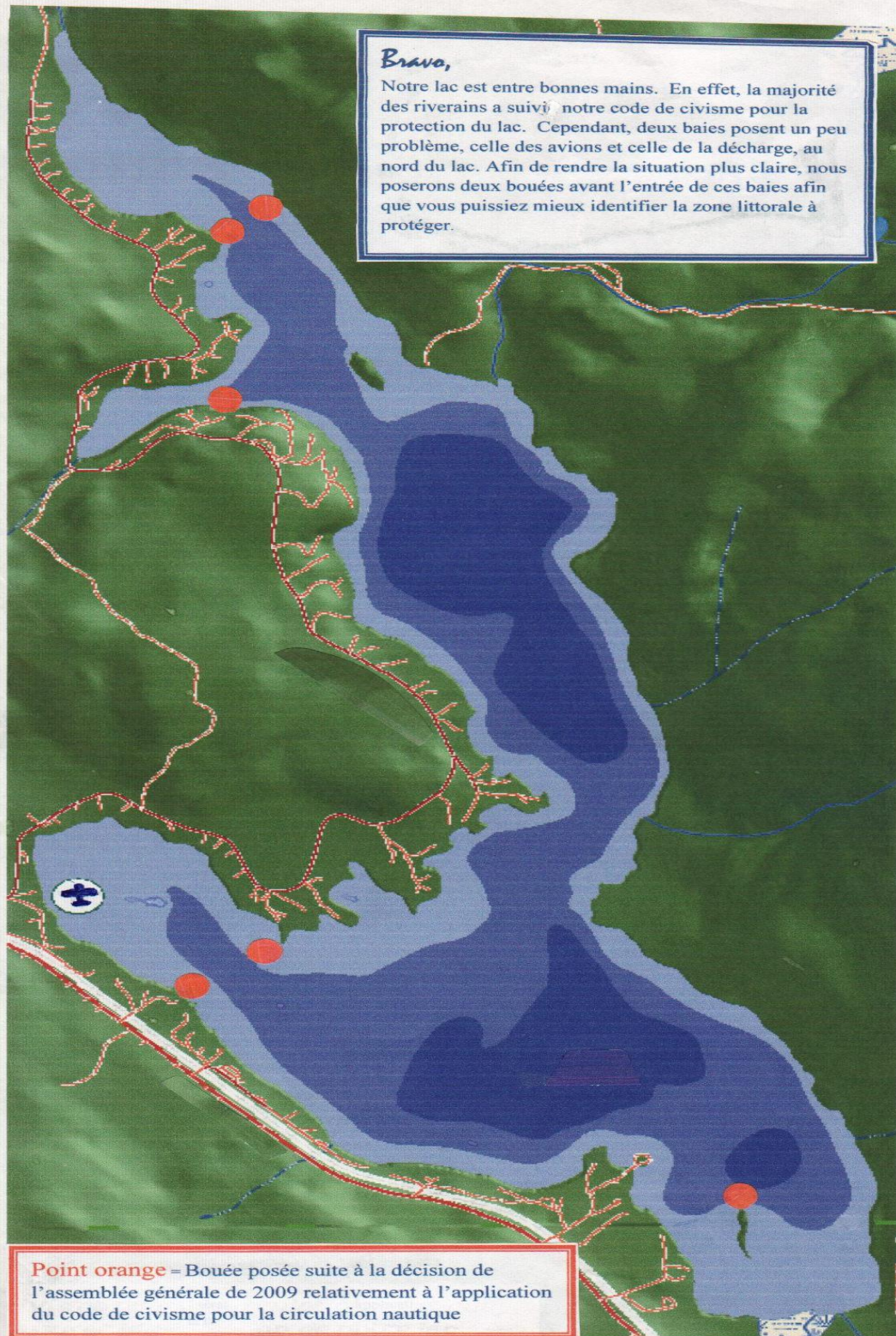
Nous vous invitons à participer à la vie de votre association en devenant membre avec votre cotisation de 20 \$. Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'enveloppe ci-jointe et notre boîte aux lettres cadenassée à l'entrée du lac ou poster le tout à : Alain Cloutier, trésorier, 504 Chemin du Contour-du-Lac-à-Beauce, La Tuque, Québec, G9X 3N8.



Merci de votre contribution

Bravo,

Notre lac est entre bonnes mains. En effet, la majorité des riverains a suivi notre code de civisme pour la protection du lac. Cependant, deux baies posent un peu problème, celle des avions et celle de la décharge, au nord du lac. Afin de rendre la situation plus claire, nous poserons deux bouées avant l'entrée de ces baies afin que vous puissiez mieux identifier la zone littorale à protéger.



Point orange = Bouée posée suite à la décision de l'assemblée générale de 2009 relativement à l'application du code de civisme pour la circulation nautique